

## Demande de versement anticipé en vue de financer l'achat d'un logement

Remarque: conformément aux dispositions légales, un retrait anticipé est possible jusqu'à trois ans avant l'atteinte de l'âge AVS, tous les cinq ans seulement.

No client:		Etat civil:	
Prénom, nom:		N° de sécurité sociale (AVS):	
Rue, n°:		No de téléphone (en cas de questions):	
NPA, localité:		Adresse E-Mail:	

<input type="checkbox"/> Retrait de l'ensemble de l'avoir de prévoyance Solder le compte de prévoyance: <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Solder le compte de prévoyance	Montant en CHF:	
---	---	-----------------	--

Date de versement souhaitée:	
------------------------------	--

### Utilisation antérieure

J'ai déjà retiré de manière anticipée / mis en gage des avoirs de ma prévoyance professionnelle:		Date:	
<input type="checkbox"/> retrait anticipé	<input type="checkbox"/> mise en gage	Montant en CHF:	
Créancier gagiste:			

Selon les dispositions légales applicables, il n'est pas possible de bénéficier de versements anticipés que jusqu'à trois ans avant l'atteinte de l'âge AVS et uniquement tous les cinq ans.

### Type de propriété du logement

<input type="checkbox"/> propriété par étages (appartement en propriété)	<input type="checkbox"/> maison individuelle	Rue, n°:	
		NPA, localité:	

### Droits inhérents à la propriété

<input type="checkbox"/> propriété individuelle	<input type="checkbox"/> copropriété à hauteur de %
<input type="checkbox"/> droit de superficie distinct et permanent	<input type="checkbox"/> propriété commune (avec le conjoint / le partenaire enregistré)

### Coûts / Hypothèques en CHF

Prix d'achat / de construction (en cas de nouvelle acquisition)	
Hypothèques / emprunt sur la propriété du logement	

## Utilisation et documents requis

### Construction et acquisition d'un logement en propriété

(paiement effectué au constructeur / au vendeur ou à un tiers indépendant)

- Contrat de vente certifié conforme, contrat d'entreprise ou crédit portant sur un crédit de construction (copie)
- Si le contrat de vente n'est pas encore certifié conforme: copie du contrat de vente et désignation d'un tiers indépendant attestant par sa signature que les capitaux sont destinés au financement d'un logement en propriété à usage propre
- Copie du passeport ou de la carte d'identité du preneur de prévoyance (avec signature lisible)
- Certificat individuel d'état civil (datant de moins d'un mois)
- Signature du conjoint/du partenaire enregistré (sur le formulaire)
- Copie du passeport ou de la carte d'identité du conjoint/du partenaire enregistré (avec signature lisible)

### Amortissement de prêts hypothécaires

(paiement au créancier hypothécaire)

- Copie de l'extrait du registre foncier (datant de moins de trois mois)
- Copie du contrat de prêt
- Extrait actuel du compte hypothécaire
- Copie du passeport ou de la carte d'identité du preneur de prévoyance (avec signature lisible)
- Certificat individuel d'état civil (datant de moins d'un mois)
- Signature du conjoint/du partenaire enregistré (sur le formulaire)
- Copie du passeport ou de la carte d'identité du conjoint/du partenaire enregistré (avec signature lisible)

### Transformation/rénovation de logements en propriété (paiement à un tiers indépendant)

Investissements visant à maintenir ou améliorer la valeur du bien

- Copie de l'extrait du registre foncier (datant de moins de trois mois)
- Copie de l'autorisation de construire (si elle est nécessaire à la transformation)
- Projet de construction/de rénovation détaillé
- Liste des coûts ou devis détaillé(e)
- Copie du contrat d'entreprise (le cas échéant)
- Confirmations de mandats signées
- Copies des factures d'artisans
- Copie du passeport ou de la carte d'identité du preneur de prévoyance (avec signature lisible)
- Certificat individuel d'état civil (datant de moins d'un mois)
- Signature du conjoint/du partenaire enregistré (sur le formulaire)
- Copie du passeport ou de la carte d'identité du conjoint/du partenaire enregistré (avec signature lisible)

## Tiers indépendant

Sont considérés comme tiers indépendants les notaires, les banques en tant que créanciers hypothécaires ou, en cas de projets de transformation ou de rénovation, les entrepreneurs généraux tels que les architectes, les ingénieurs ou les sociétés fiduciaires. Le preneur de prévoyance autorise le tiers indépendant ou le bénéficiaire du versement à percevoir en son nom les capitaux prélevés auprès de la Fondation indépendante de prévoyance 3a Zurich.

<b>Désignation détaillée du tiers indépendant:</b>		
<input type="checkbox"/> Notaire	<input type="checkbox"/> Créancier hypothécaire	<input type="checkbox"/> autre:
<b>Nom:</b>		
<b>Adresse:</b>		
<p>Par sa signature, le tiers indépendant/le bénéficiaire du versement confirme percevoir à titre fiduciaire les capitaux versés par anticipation et garantit que ces capitaux sont utilisés exclusivement au sens des dispositions légales relatives à l'encouragement à la propriété du logement. Au cas où le versement ne peut pas être utilisé comme prévu, le tiers indépendant/le bénéficiaire du versement s'engage à rembourser le montant intégral à la Fondation indépendante de prévoyance 3a Zurich.</p>		

Lieu et date

Signature(s) du tiers indépendant

## Versement

(un versement sur un compte privé du preneur de prévoyance n'est pas possible)

Nom du titulaire du compte		Nom de la banque	
IBAN		Adresse de la banque	
Désignation détaillée du tiers:	<input type="checkbox"/> Vendeur	<input type="checkbox"/> Créancier hypothécaire	<input type="checkbox"/> Tiers indépendant

Je prends connaissance du fait que la Fondation indépendante de prévoyance 3a Zurich doit déclarer le versement anticipé à l'Administration fédérale des contributions (AFC). Le versement anticipé est imposable (aux niveaux fédéral, cantonal et communal) séparément des autres revenus en tant que prestation en capital provenant de la prévoyance professionnelle. Pour les personnes résidant à l'étranger, l'impôt à la source est prélevé directement.

Par ma signature, je confirme l'exactitude et l'exhaustivité des données indiquées ci-avant et des documents remis.

La Fondation indépendante de prévoyance 3a Zurich est en droit de procéder à des éclaircissements supplémentaires si elle l'estime nécessaire à l'examen de la demande. Je demande que les éventuels placements en titres soient vendus à la date du versement, dans la mesure requise. Je confirme également que le versement anticipé sera utilisé pour acquérir un logement à usage personnel.

Lieu et date \_\_\_\_\_

Signature du preneur de prévoyance \_\_\_\_\_

**Si l'auteur de la demande est marié ou lié par un partenariat enregistré, l'approbation écrite du conjoint ou du partenaire enregistré est nécessaire. Pour les versements supérieurs ou égaux à 20 000 francs, la signature du conjoint/du partenaire enregistré doit être certifiée conforme ou notariée. L'authentification de la signature doit figurer sur le présent formulaire. Veuillez ne signer qu'une fois sur place, p. ex. chez le notaire ou à la commune de domicile.**

Lieu et date \_\_\_\_\_

Signature du conjoint/  
du partenaire enregistré \_\_\_\_\_

Authentification de la signature